

PRESENTATION 1

GENERALITES SUR LES STATISTIQUE DU MARCHE DU TRAVAIL

SORO Dognimon, dognimon@yahoo.fr

COTONOU, DU 20 AU 22 MARS 2018

Plan de présentation

- **Définition des principaux concepts**
- **Composantes du Marché du travail**
- **Pourquoi l'information sur le marché du travail?**
- **Normes statistiques internationales**
- **Indicateurs d'analyse du marché du travail**
- **Concepts de branche d'activité, profession et situation dans la profession**
- **Principaux Changements induits par la 19ème CIST (2013)**
- **Principales utilisations des statistiques de revenus et de la consommation**

Définition des principaux concepts

TRAVAIL

Qu'est-ce que le travail?

- ❑ Au sens économique usuel, le **travail** est l'activité rémunérée qui permet la production de biens et services. Avec le capital, c'est un facteur de production de l'économie. Pour les économistes **néoclassiques**, le travail est considéré comme une marchandise standard qui suit les règles de l'offre et de la demande et s'**ajuste** en fonction des quantités et des prix.
- ❑ L'Organisation Internationale du Travail : « **le travail n'est pas une marchandise** »

DÉFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS

MARCHE DU TRAVAIL

► Qu'est-ce que le marché du travail ?

- ❑ Espace virtuel dans lequel se rencontrent, d'une manière plus ou moins organisée, la demande et l'offre de toutes les formes de travail et dans lequel les salaires sont déterminés.
- ❑ En économie, par analogie avec le marché des biens et services, le **marché du travail** désigne le marché théorique où se rencontrent l'offre et la demande de travail. L'offre de travail est constituée par les salariés et les personnes en recherche d'emploi, la demande de travail par les besoins des entreprises ou des ménages (les facteurs de production).

DÉFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS

INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le concept d'information sur le marché du travail désigne un vaste système de conception, de recueil, d'analyse et de diffusion d'une information, tant **qualitative** que **quantitative**, concernant les situations et les tendances de l'offre et de la demande sur le marché du travail ainsi que les facteurs susceptibles de créer des déséquilibres dans l'ensemble des secteurs économiques, des professions et des régions d'un pays.

Pour les pays en développement, ce terme s'applique tant au **secteur structuré** (moderne) qu'au secteur **non structuré** (notamment le secteur informel et rural) de l'économie.

Il recouvre donc l'ensemble des données statistiques, permettant de caractériser de manière **régulière** l'emploi, le travail, le chômage, la sous utilisation de la main d'œuvre, etc.

L'information est un élément essentiel de tout système de gestion et elle est indispensable à tous ceux qui ont une décision à prendre.

Les trois (3) composantes du marché du travail

- Demande de la main-d'oeuvre (**entreprises publiques, parapubliques, privées**);
- Offre de la main-d'oeuvre (**personnes ayant un emploi et personnes sans emplois**);
- Offre potentielle de la main-d'oeuvre (**population hors main d'oeuvre**)

Pourquoi l'information sur le marché du travail?

Utilisation

- Faire le suivi des tendances macroéconomiques
- Formuler et mettre en oeuvre des politiques et des programmes
 - Création d'emplois
 - Développement des ressources humaines
 - Réduction de la pauvreté
 - Programmes de soutien du revenu et d'aide sociale
- Faire le suivi des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs
 - Agenda du Travail décent

Pourquoi l'information sur le marché du travail?

Pertinence

Instruments de politique

- Politiques macroéconomiques
- Stratégie de réduction de la pauvreté
- Politiques du marché du travail
- Politiques de l'emploi
- Politiques sectorielles
- Politiques de développement des micro et petites entreprises
- Politiques de développement des compétences
- Politiques de genre (égalité)
- Programmes pays de promotion du travail décent



Planification statistique

- Stratégies nationales de développement de la statistique
- Plans en matière de collecte de données statistiques
- Statistiques du travail et indicateurs relatifs au travail

Normes statistiques internationales

Les normes internationales sur les statistiques du travail sont de deux types:

1. Les conventions et recommandations adoptées par la Conférence internationale du Travail (CIT) (convention 160 et Recommandation 170 sur les statistiques du travail)
 - Font partie du code du travail international
 - Conventions: juridiquement contraignantes dans les pays les ayant ratifiées
 - Recommandations: non contraignantes
2. Les résolutions et directives adoptées par les Conférences internationales des statisticiens du travail (CIST)
 - Les résolutions:
 - Non contraignantes
 - Présentent des directives précises sur les cadres conceptuels, les définitions opérationnelles et les méthodes d'évaluation
 - Les directives
 - Non contraignantes donnent des orientations sur des sujets très précis

Normes statistiques internationales

Normes internationales sur les statistiques du travail – adoptées par les CIST

- Examinées et adoptées par la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST);
- Donnent aux pays des orientations;
- Favorisent les comparaisons internationales dans le domaine des statistiques du travail;
- Favorisent la cohérence entre les concepts et les méthodes des différents domaines et sources.

Normes statistiques internationales

«Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre» Adoptée par la 19^e CIST (octobre 2013)

S'appuie sur les normes existantes (1982) et les bonnes pratiques en particulier: le cadre sur la mesure de la main d'oeuvre

- Fournit des directives détaillées aux pays

 - Formes de travail

 - Mesures de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre

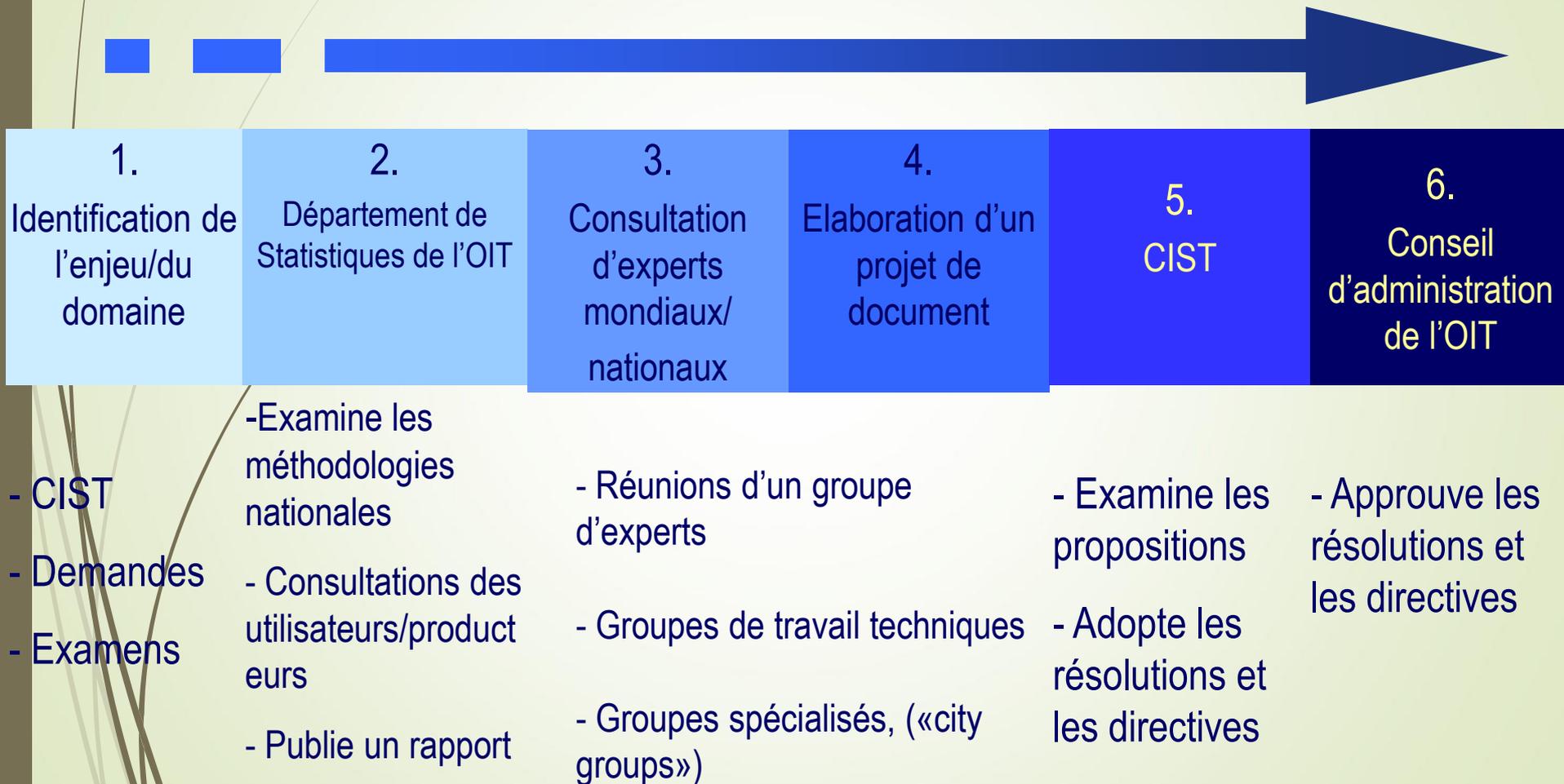
- Facilite une mise en œuvre progressive

- Permet la reconstruction des séries existantes

- Facilite la comparabilité internationale

Normes statistiques internationales

Fixation de normes: Comment ça marche? Résolutions et directives de la CIST



Concepts de branche d'activité, profession et situation dans la profession

La profession est une caractéristique d'un poste de travail ou activité productive.

Un poste de travail ou une activité productive est défini(e) comme un ensemble de tâches et de fonctions qui sont ou devraient être accomplies par une même personne pour une seule unité économique. Les principales tâches et fonctions d'une profession se caractérisent par un degré élevé de similarité

- Certaines personnes ont **plus d'un poste de travail**.
- Le poste de **travail principal** est celui dont le nombre d'heures habituellement effectuées est le plus élevé.
- **Classification internationale type des professions (CITP-08)**

Concepts de branche d'activité, profession et situation dans la profession

- La branche d'activité est une caractéristique de **l'unité économique** (par ex. l'établissement) employant une personne à un poste de travail,
 - ou dans laquelle une personne effectue un travail de production pour sa consommation personnelle, un travail en formation non rémunéré et un travail bénévole.
 - L'activité économique de l'établissement dans lequel une personne travaille
 - **Ce que fait l'établissement, pas ce que fait l'individu en travaillant dans cet établissement**
 - **Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI-93, Rev4)**



Concepts de branche d'activité, profession et situation dans la profession

La Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP-93) classe les postes de travail par rapport au type de contrat de travail, explicite ou implicite, que le titulaire a passé avec d'autres personnes ou des organismes.

Les six principaux groupes sont définis conformément à la distinction faite entre l'«emploi salarié ou emploi rémunéré» et l'«emploi à titre indépendant»

Notion d'emploi salarié et indépendant

Emploi rémunéré

- 1. Salariés

Emploi à titre indépendant

- 2. Employeurs
- 3. Personnes travaillant pour leur propre compte
- 4. Membres de coopératives de producteurs
- 5. Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale

Autre

- 6. Travailleurs inclassables d'après la situation dans la profession

Normes statistiques internationales

Notion d'emploi salarié et indépendant

Emploi à titre rémunéré	Emploi à titre Indépendant
<ul style="list-style-type: none">- Contrats explicites ou implicites qui leur donnent droit à une rémunération de base qui n'est pas directement dépendante du revenu de l'unité pour laquelle ils travaillent- De manière caractéristique, ces personnes perçoivent des traitements et des salaires- Peuvent aussi être payées à la commission sur ventes, à la pièce, à la prime ou en nature (nourriture, logement).	<ul style="list-style-type: none">- La rémunération est directement dépendante des bénéfices (réalisés ou potentiels) provenant des biens ou services produits.- Les titulaires prennent les décisions de gestion affectant l'entreprise ou délèguent cette compétence mais sont tenus pour responsables de la bonne santé de leur entreprise.

Indicateurs d'analyse du marché du travail

Les indicateurs clés du marché du travail sont regroupés selon les huit rubriques principales suivantes :

- ▶ Participation au monde du travail ;
- ▶ Indicateurs de l'emploi ;
- ▶ Indicateurs du chômage, du sous-emploi et de l'inactivité ;
- ▶ Indicateur du niveau d'instruction et d'analphabétisme ;
- ▶ Indicateurs des salaires et des coûts de la main-d'œuvre ;
- ▶ Indicateurs de la productivité de la main-d'œuvre ;
- ▶ Indicateurs des élasticités de l'emploi ;
- ▶ Indicateurs sur la pauvreté, les travailleurs pauvres et la répartition des revenus

Indicateurs d'analyse du marché du travail

Les indicateurs du travail décent, plus usités à l'heure actuelle, sont quant à eux regroupés sous des éléments dits fondamentaux de l'Agenda du travail décent :

- **1. Possibilités d'emploi**
- **2. Gains adéquats et emploi productif**
- **3. Horaires décents**
- **4. Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée**
- **5. Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir**
- **6. Stabilité et sécurité du travail**
- **7. Egalité de chances et de traitement dans l'emploi**
- **8. Sécurité du milieu de travail**
- **9. Sécurité sociale**
- **10. Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs**
- **11. Contexte économique et social du travail décent**

Principaux Changements induits par la 19^{ème} CIST (2013)

➤ Définition de l'emploi

- Avant la 19^{ème} CIST, **le travail et l'emploi** se confondait (toute activité réalisée en vue de produire des biens ou fournir des services)
- L'emploi devient l'une des formes des cinq (5), formes de travail:
 - **a) le travail de production pour la consommation personnelle** qui comprend la production de biens et de services pour usage final propre;
 - **b) l'emploi comme forme de travail** réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit;

Normes statistiques internationales

Principaux Changements induits par la 19^{ème} CIST (2013)

- *c) le travail en formation non rémunéré* accompli pour des tiers sans rémunération en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences sur le lieu de travail;
- *d) le travail bénévole* qui comprend le travail non obligatoire et non rémunéré réalisé pour des tiers;
- *e) d'autres activités productives* (non définies dans la présente résolution).

EMPLOI

Les personnes en emploi sont définies comme toutes les **personnes en âge de travailler** qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en **échange d'une rémunération ou d'un profit**.

Principaux Changements induits par la 19^{ème} CIST (2013)

- **La sous-utilisation de la main-d'œuvre** fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population (SU1, SU2, SU3, SU4)
- **Les personnes au chômage (SU1)** sont définies comme toutes les personnes en **âge de travailler** qui :
 - n'étaient pas en emploi,
 - ont effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée,
 - sont disponibles immédiatement pour l'emploi

Principaux Changements induits par la 19^{ème} CIST (2013)

- ❑ **Main d'œuvre** composée des personnes en âge de travailler en emploi et au chômage comme la population active
- ❑ **Population en âge de travailler**
 - Pas de changement sur la limite inférieure
 - Suppression de la limite supérieure
- ❑ **La main-d'œuvre potentielle** est définie comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant la courte période de référence, n'étaient ni en emploi ni au chômage, et qui:
 - a) ont effectué des activités de «recherche d'emploi», n'étaient pas «actuellement disponibles» (les *demandeurs d'emploi non disponibles*);
 - b) n'ont pas effectué des activités de «recherche d'emploi» mais souhaitent avoir de l'emploi et étaient «actuellement disponibles» (les *demandeurs potentiels disponibles*).

Principaux Changements induits par la 19^{ème} CIST (2013)

PRINCIPAUX AVANTAGES

- S'appuie sur les normes existantes (1982) et les bonnes pratiques en particulier : le cadre sur la mesure de la main d'oeuvre
- Fournit des directives détaillées aux pays
 - ❖ Formes de travail
 - ❖ Mesures de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre
- Facilite une mise en œuvre progressive
- Permet la reconstruction des séries existantes
- Facilite la comparabilité internationale

Les résolutions sur les statistiques de revenus et de la consommation

- Une résolution concernant le coût de la main d'œuvre (1966)
- 4 résolutions directes de la CIST sur les revenus et les dépenses de consommation des ménages (1926, 1949, 1973 et 2003)
- 6 résolutions connexes de la CIST
Sur l'IPC (1925, 1947, 1962, 1987);
Salaires et revenus liés à l'emploi (1973, 1998)

Les résolutions sur les statistiques de revenus et de la consommation

Principales utilisations

- IPC : poids et panier
- Analyse du bien-être: pauvreté, inégalité, exclusion sociale, etc.
- Comptes nationaux: base pour les estimations et les contrôles de qualité
- Évaluation des politiques gouvernementales
- Comportement du consommateur



Je vous remercie de votre attention!